

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00202

Numéro SIREN : 344 197 322

Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt 2035

FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT
" F.C.A. "

Société Anonyme au capital de 160.000 €

Siège social : 19, rue Alphonse 1er

06200 NICE

R.C.S. NICE 344 197 322

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit,

Le trente mars,

A 14 heures.

Les actionnaires de la Société "FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT - F.C.A." Société Anonyme au capital de 160.000 €, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Conseil d'Administration, conformément à la Loi.

Il a été établi une feuille de présence qui est signée par chaque actionnaire en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves MAURER, en sa qualité de Président Directeur Général.

Monsieur Jean-Claude MOREL et Monsieur Cyrille VERRIERE, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-François CABANE est nommé secrétaire.

Monsieur Patrick MATHERON, Commissaire aux Comptes, est absent et excusé.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés réunissant le quorum requis par la loi, peuvent valablement délibérer.



Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

1. La feuille de présence de l'Assemblée,
2. L'inventaire, le Compte de Résultat, l'Annexe au Bilan et le Bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
3. Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
4. Les Rapports du Commissaire aux Comptes,
5. Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Puis, le Président déclare :

- que liste des actionnaires, arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'assemblée, a été tenue à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant cette assemblée.
- et, qu'en outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires, au même lieu, depuis la convocation de l'assemblée, à savoir :
 - a) le projet des résolutions présenté par le Conseil d'Administration,
 - b) l'inventaire, le bilan, l'annexe et le compte de résultat,
 - c) les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes et le tableau des résultats de la société,
 - d) un document mentionnant l'état civil des membres du Conseil d'Administration avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration et de surveillance.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



- **Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur l'exercice clos le 30 septembre 2017,**
- **Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et quitus aux administrateurs,**
- **Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017,**
- **Questions diverses.**

Le Président donne lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration contenant un exposé général de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et la présentation des comptes de l'exercice ; il donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et l'exercice de sa mission au cours de l'exercice écoulé,
- du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice 2016/2017 et sur les comptes dudit exercice,
- et la lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence elle donne, aux Administrateurs, quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice de 143.824,11 € :

• Résultat bénéficiaire de l'exercice	143.824,11 €
• Report à Nouveau 2016/2017 CR	40.658,78 €
	184.482,89 €
• Distribution de dividendes	105.000,00 €
(5.000 actions x 21 €)	
• Affectation en « Autres Réserves »	78.000,00 €
• REPORT A NOUVEAU 2017/2018 CR	1.482,89 €
	184.482,89 €

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 21 € pour chacune des 5.000 actions composant le capital de la Société.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, ce dividende brut, au profit des actionnaires personnes physiques, fait l'objet d'un prélèvement social de 17,20 %.

Selon les dispositions du code général des impôts, les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, sont assujetties à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,80 %.

Ce prélèvement constituera à ce taux forfaitaire, l'imposition définitive de la personne physique intéressée ou s'imputera, sur option expresse et irrévocable, sur l'impôt sur le revenu calculé au taux progressif avec l'abattement prévu par les textes.

Le principal actionnaire, la SARL AJP CONSEIL, est une personne morale.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du jour de l'assemblée.

L'Assemblée Générale donne acte du rappel fait sur le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	Dividendes par action
• AU TITRE DE L'EXERCICE 2013/2014	7,00 €
• AU TITRE DE L'EXERCICE 2014/2015	14,00 €
• AU TITRE DE L'EXERCICE 2015/2016	21,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

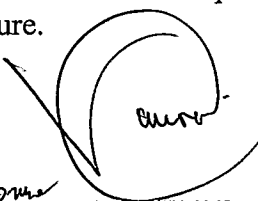
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, déclare approuver ces conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, les administrateurs concernés n'ayant pas pris part au vote.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau après lecture.

Certification Conforme

Yves MAURER
 Président

Jean Claude MOREL
 Scrutateur

Cyrille VERRIERE
 Scrutateur

Jean-François CABANE
 Secrétaire

RCS NICE 344 197 322

FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT

19 Rue Alphonse 1er

06200 NICE

Bilan et annexes arrêtés au

30/09/2017



Désignation de l'entreprise : FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 Rue Alphonse 1er		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 4 1 9 7 3 2 2 0 0 0 1 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092017						
		N-1 30092016						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	13 088	12 752	336	968
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	357 470		357 470	304 720
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 622	26 139	4 483	5 339
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 033 823		1 033 823	1 033 823
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	90 951		90 951	57 799
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	1 525 954	38 891	1 487 063	1 402 649	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	144		144	257
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ	31 611		31 611	28 529
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	213 469	672	212 797	132 399
		Autres créances (3)	BZ	CA	162 944		162 944	130 539
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	245 228		245 228	101 618
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	28 364		28 364	15 630
TOTAL (III)		CJ	CK	681 759	672	681 087	408 971	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 207 713	39 563	2 168 150	1 811 621	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
CP		90 951						
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :160 000.....)	DA	160 000	160 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	532 000	497 000	
	Report à nouveau	DH	40 659	28 691	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	143 824	151 968	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	892 483	853 659
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 880	76 510	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	546 368	199 641	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	357 031	365 294	
	Dettes fiscales et sociales	DY	289 410	265 816	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	22 149	36 446	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 830	14 255
	TOTAL (IV)	EC	1 275 667	957 962	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 168 150	1 811 621	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 251 882	945 826		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	420	449		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF					
		FG	1 536 060	FH		FI	1 536 060	1 518 259			
		FJ	1 536 060	FK		FL	1 536 060	1 518 259			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM	3 082	16 030			
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	1 000				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	16 621	12 140			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 556 765	1 546 429			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 450	3 991			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	113	119			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	582 305	600 191			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 683	9 001			
	Salaires et traitements *					FY	555 452	521 291			
	Charges sociales (10)					FZ	221 320	216 330			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	1 488	1 688		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		5 800		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	5 801	1			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 380 611	1 358 413		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	176 154	188 016		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 151	29 420			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	33 151	29 420			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 109	5 111			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	9 109	5 111			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	24 042	24 309			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	200 196	212 325			

Etats financiers au 30/09/2017

ANNEXE COMPTABLE



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

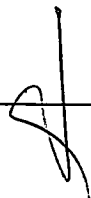
- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 168 150 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 589 916 euros**
 - un total charges de **1 446 092 euros**
 - dégage un résultat de **143 824 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2016**
- finit le **30/09/2017**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de la **S.A. FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT**.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 3 : Logiciel
- 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 10 : Mobilier

La clientèle inscrite à l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'y a pas d'indice de perte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires, c'est-à-dire à leur valeur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.

• Usufruit sur titres de participation

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une constitution d'usufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne la Sci Azur 2009 constituée le 31 juillet 2009 au capital de 1 400 € divisé en 140 parts de valeur nominale de 10 € chacune dont le siège social est à Nice (06200), 19 rue Alphonse 1^{er}.

L'objet principal de cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 rue Alphonse 1^{er} 06200 Nice ou tout autre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur de biens immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

L'usufruit concernant la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026 et évalué à un prix de six cent quarante quatre € (644 €).

- **Créances et produits**

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

- **Dettes et charges**

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**

Le CICE s'élève pour l'année 2016 à 10.114 € et a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

Conformément aux dispositions légales, le CICE a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers, entre autres, des investissements réalisés, du maintien de la politique salariale et de l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise. Il n'a donc pas contribué à financer une hausse de dividendes, ni une augmentation de la rémunération des dirigeants.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Faits significatifs**



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Aucun événement de cette nature n'est à signaler.

- **Honoraires du commissaire aux comptes**

Conformément au décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du contrôle légal pour un montant de 1 500 euros HT.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	317 808		52 750			370 558
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	317 808		52 750			370 558
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	20 981					20 981
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	9 641					9 641
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 622					30 622
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 091 623		33 151			1 124 774
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 091 623		33 151			1 124 774
TOTAL		1 440 053		85 901			1 525 954

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	12 119	633		12 752
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 119	633		12 752
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	15 642	855		16 498
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 641			9 641
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 284	855		26 139
TOTAL		37 403	1 488		38 891

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 472		5 800	672
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 472		5 800	672
TOTAL GENERAL		6 472		5 800	672
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				5 800	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	90 951	90 951	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	804	804	
	Autres créances clients	212 666	212 666	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	14 099	14 099	
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 681	60 681	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	88 164	88 164	
	Charges constatées d'avances	28 364	28 364	
TOTAL DES CREANCES		495 727	495 727	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	420	420		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	53 460	29 675	23 785	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	357 031	357 031		
	Personnel et comptes rattachés	99 546	99 546		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 497	118 497		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	62 990	62 990		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 377	8 377		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	546 368	546 368		
	Autres dettes	22 149	22 149		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	6 830	6 830		
TOTAL DES DETTES		1 275 667	1 251 882	23 785	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		52 800			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		75 273			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		41 368			

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																											
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	28 691	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB																																																																																																																																																																																																																																														
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	151 968				ZD	35 000																																																																																																																																																																																																																																													
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE	105 000																																																																																																																																																																																																																																															
					ZF																																																																																																																																																																																																																																																
	TOTAL I	ØF	180 659																																																																																																																																																																																																																																																		
					Dividendes		ZG	40 659																																																																																																																																																																																																																																													
					Autres répartitions		ZH	180 659																																																																																																																																																																																																																																													
					Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)																																																																																																																																																																																																																																																
					TOTAL II																																																																																																																																																																																																																																																
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																																																																																																																																																																																																																																																					
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV																																																																																																																																																																																																																																											
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																																																																																					
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4"></th> <th colspan="2">Exercice N :</th> <th colspan="2">Exercice N-1 :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td>- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)</td> <td>J7</td> <td></td> <td>YQ</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td></td> <td></td> <td>YR</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td></td> <td></td> <td>YS</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</td> <td>- Sous-traitance</td> <td></td> <td></td> <td>YT</td> <td>384 930</td> <td>418 593</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)</td> <td>J8</td> <td></td> <td>XQ</td> <td>30 059</td> <td>28 034</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td>YU</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td></td> <td></td> <td>SS</td> <td>1 543</td> <td>1 595</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td></td> <td></td> <td>YV</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)</td> <td>ES</td> <td></td> <td>ST</td> <td>165 773</td> <td>151 969</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td>ZJ</td> <td>582 305</td> <td>600 191</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">IMPOTS ET TAXES</td> <td>- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td></td> <td></td> <td>YW</td> <td>3 490</td> <td>2 716</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)</td> <td>ZS</td> <td></td> <td>9Z</td> <td>7 193</td> <td>6 285</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td>YX</td> <td>10 683</td> <td>9 001</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td>- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td></td> <td></td> <td>YY</td> <td>289 486</td> <td>299 284</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td></td> <td></td> <td>YZ</td> <td>109 307</td> <td>110 936</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DIVERS</td> <td>- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *</td> <td></td> <td></td> <td>ØB</td> <td>549 210</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td></td> <td></td> <td>ØS</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés : 0)</td> <td></td> <td></td> <td>YP</td> <td>8</td> <td>8</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effectif affecté à l'activité artisanale</td> <td></td> <td></td> <td>RL</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td></td> <td></td> <td>ZK</td> <td>1,73 %</td> <td>2,09 %</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Numéro de centre de gestion agréé *</td> <td>XP</td> <td></td> <td colspan="3">- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0</td> <td>ZR</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="6">- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td>RG</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td>RH</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">REGIME DE GROUPE *</td> <td>Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.</td> <td>JA</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JK</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JL</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JM</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Groupe : résultat d'ensemble.</td> <td>JD</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JN</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JO</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JP</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JF</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale</td> <td>JH</td> <td></td> <td colspan="3">N° SIRET de la société mère du groupe</td> <td>JJ</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td></td> <td></td> <td colspan="3"></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>																Exercice N :		Exercice N-1 :		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ				- Engagements de crédit-bail immobilier			YR				- Effets portés à l'escompte et non échus			YS				DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	384 930	418 593		- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	30 059	28 034		- Personnel extérieur à l'entreprise			YU				- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 543	1 595		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV				- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	165 773	151 969		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	582 305	600 191		IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	3 490	2 716		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	7 193	6 285		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	10 683	9 001		T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	289 486	299 284		- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	109 307	110 936		DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *			ØB	549 210			- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS				- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés : 0)			YP	8	8		- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL				- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,73 %	2,09 %		- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR	0	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH		REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ											
				Exercice N :		Exercice N-1 :																																																																																																																																																																																																																																															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ																																																																																																																																																																																																																																																	
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR																																																																																																																																																																																																																																																	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS																																																																																																																																																																																																																																																	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	384 930	418 593																																																																																																																																																																																																																																															
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	30 059	28 034																																																																																																																																																																																																																																															
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU																																																																																																																																																																																																																																																	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 543	1 595																																																																																																																																																																																																																																															
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV																																																																																																																																																																																																																																																	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	165 773	151 969																																																																																																																																																																																																																																															
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	582 305	600 191																																																																																																																																																																																																																																															
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	3 490	2 716																																																																																																																																																																																																																																														
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	7 193	6 285																																																																																																																																																																																																																																															
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	10 683	9 001																																																																																																																																																																																																																																																
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	289 486	299 284																																																																																																																																																																																																																																															
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	109 307	110 936																																																																																																																																																																																																																																															
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *			ØB	549 210																																																																																																																																																																																																																																																
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS																																																																																																																																																																																																																																																	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés : 0)			YP	8	8																																																																																																																																																																																																																																															
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL																																																																																																																																																																																																																																																	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,73 %	2,09 %																																																																																																																																																																																																																																															
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR	0																																																																																																																																																																																																																																													
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG																																																																																																																																																																																																																																														
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH																																																																																																																																																																																																																																														
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																																																																																																																																																																																																																																													
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC																																																																																																																																																																																																																																													
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																																																																																																																																																																																																																																													
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF																																																																																																																																																																																																																																													
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ																																																																																																																																																																																																																																												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

1 033 823
 90 951

65 784

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

338 327

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Charges à payer		505 929
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		455
<i>INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT</i>	35	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	420	
Emprunts et dettes financières divers		7 456
<i>ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.</i>	7 456	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		340 319
<i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	340 319	
Dettes fiscales et sociales		154 159
<i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i>	18 058	
<i>PERS.AUTR.CHARGES A PAYER</i>	81 488	
<i>AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER</i>	46 236	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	8 377	
Autres dettes		3 540
<i>RRR A ACCORD. AVR A ETABLIR</i>	3 540	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2017

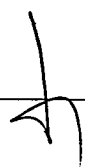
Total des Produits à recevoir		153 948
Autres créances clients <i>CLIENTS,FACTURES A ETABLIR</i>	<i>65 784</i>	65 784
Autres créances <i>RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV</i>	<i>88 164</i>	88 164

4

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			28 364
Charges constatées d'avance		28 364	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			28 364



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			6 830
Produits constatés d'avance		6 830	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			6 830



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

5 000,00

32,0000

160 000,00

Emises pendant l'exercice

0,0000

Remboursées pendant l'exercice

0,0000

Du capital social fin d'exercice

5 000,00

32,0000

160 000,00



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés L'article 6.2.4 de la Convention Collective Nationale des Cabinets d'Experts Comptables et de Commissariat aux Comptes prévoit une indemnité de départ à la retraite à partir de 5 ans d'ancienneté. Au 30 septembre 2017, les droits acquis susceptibles d'être versés représentent un engagement d'environ 112 K€.		
Autres engagements Location longue durée 2 046 Intérêt sur emprunts 300 K€ et 100 K€ 37 Intérêt sur emprunt 30 K€ 15 Intérêt sur emprunt 17.8 K€ 276 Intérêt sur emprunt 35 K€ 542 2 917		
Total des engagements financiers (1)	2 917	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2017
Emprunt	Caution personnelle et solidaire des associés	BNP-Paribas	300 000	7 130
Emprunt	Caution personnelle et solidaire des associés	BNP-Paribas	100 000	2 376
		TOTAL	400 000	9 506

Caution personnelle et solidaire de MM CABANE, MAURER, MOREL, VERRIERE, LUCCHESI et LEFEBVRE sur l'emprunt BNP Paribas.
Nantissement de 500 actions de la SA AUDIT MEDITERRANEE.

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

Audit Méditerranée

844 810

80,00

90 857

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères



Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
	Nombre d'actions ordinaires	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 292 558	1 434 449	1 496 578	1 518 259	1 536 060
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	106 372	124 024	174 314	219 813	195 884
	Impôts sur les bénéfices	29 930	32 683	47 632	60 357	56 372
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	80 706	93 006	125 057	151 968	143 824
	Résultat distribué	35 000	35 000	70 000	105 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	15	18	25	32	28
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	16	19	25	30	29
	Dividende attribué	7	7	14	21	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	6	7	7	8	8
	Montant de la masse salariale	431 387	486 393	505 645	521 291	555 452
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	190 815	210 595	214 389	216 330	221 320

Cabinet Matheron

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

12 rue des Orchidées - 06240 Beausoleil

Tél 04 93 78 34 43



**S.A. FIDUCIAIRE
DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT**

Société Anonyme au capital de 160.000 €

19 rue Alphonse 1^{er} - 06200 NICE

RCS NICE : 344 197 322

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2016/17

MATHERON Patrick

Commissaire aux Comptes

12 rue des Orchidées
06240 BEAUSOLEIL

**S.A. FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT
ET D'AUDIT**

Société Anonyme
au capital de 160.000 €

Siège social : 19 rue Alphonse 1^{er}
06200 NICE

R.C.S. NICE 344 197 322

-0-0-0-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fiduciaire de Commissariat et d'Audit relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Fiduciaire de Commissariat et d'Audit à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9, et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon, notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le chapitre concernant les immobilisations corporelles et incorporelles de l'annexe expose les règles et la nature de l'évaluation de ces postes. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites et de leur correcte application.

Le chapitre concernant les immobilisations financières de l'annexe expose les règles et la nature de l'évaluation de ces postes. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites et de leur correcte application.

Le chapitre concernant l'usufruit sur titres de participation de l'annexe expose les règles et la nature de l'évaluation de ces postes. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites et de leur correcte application.

Le chapitre concernant les créances et les produits de l'annexe expose la règle et la nature de l'évaluation de ce poste. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable et de sa correcte application.

Le chapitre concernant les dettes et les charges de l'annexe expose la règle et la nature de l'évaluation de ce poste. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable et de sa correcte application.

Afin de fonder notre appréciation, nous avons effectué l'ensemble des diligences ci-après :

- Nous avons mis en œuvre plusieurs entretiens conformément à la NEP 240 avec la direction ; laquelle ne nous a pas déclaré de fraudes ou de risques que les comptes puissent comporter des anomalies significatives résultat de fraudes.
- Tout au long de notre mission et afin de fonder notre opinion sur les comptes, nous avons collecté les éléments qui nous ont semblé probants d'après la NEP 500.
- Nous avons mis en œuvre des procédures analytiques conformément à la NEP 520.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétaires contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

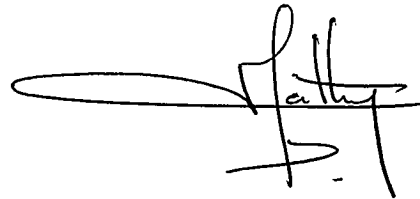
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Beausoleil, le 12 mars 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, cursive signature.

Etats financiers au 30/09/2017

BILAN et COMPTE de RESULTAT

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2017			30/09/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	13 088	12 752	336	968
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	357 470		357 470	304 720
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	30 622	26 139	4 483	5 339
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 033 823		1 033 823	1 033 823
	Créances rattachées à des participations	90 951		90 951	57 799
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		1 525 954	38 891	1 487 063	1 402 649
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	144		144	257
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	31 611		31 611	28 529
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	213 469	672	212 797	132 399
	Autres créances	162 944		162 944	130 539
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	245 228		245 228	101 618
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	28 364		28 364	15 630
	TOTAL (III)	681 759	672	681 087	408 971
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 207 713	39 563	2 168 150	1 811 621

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

90 951

57 799

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	160 000	160 000
	RESERVES		
	Réserve légale	16 000	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	532 000	497 000
	Report à nouveau	40 659	28 691
	Résultat de l'exercice	143 824	151 968
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	892 483	853 659
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 880	76 510
	Emprunts et dettes financières divers	546 368	199 641
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 031	365 294
	Dettes fiscales et sociales	289 410	265 816
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	22 149	36 446
	Produits constatés d'avance (1)	6 830	14 255
	Total des dettes	1 275 667	957 962
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 168 150	1 811 621
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	143 824,11	151 967,69
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 251 882	945 826
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	420	449

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 536 060		1 536 060	1 518 259
	Montant net du chiffre d'affaires	1 536 060		1 536 060	1 518 259
	Production stockée			3 082	16 030
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 000	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			16 621	12 140
	Autres produits			2	
	Total des produits d'exploitation (1)			1 556 765	1 546 429
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 450	3 991
	Variation de stock			113	119
	Autres achats et charges externes			582 305	600 191
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 683	9 001
	Salaires et traitements			555 452	521 291
	Charges sociales du personnel			221 320	216 330
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 488	1 688
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				5 800
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			5 801	1
	Total des charges d'exploitation (2)			1 380 611	1 358 413
RESULTAT D'EXPLOITATION				176 154	188 016

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

RES ULTAT D'EXPLOITATION		176 154	188 016
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	33 151	29 420
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		33 151	29 420
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	9 109	5 111
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		9 109	5 111
RES ULTAT FINANCIER		24 042	24 309
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		200 196	212 325
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RES ULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		56 372	60 357
TOTAL DES PRODUITS		1 589 916	1 575 849
TOTAL DES CHARGES		1 446 092	1 423 881
RES ULTAT DE L'EXERCICE		143 824	151 968

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 30/09/2017

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 168 150** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total produits de **1 589 916** euros

- un total charges de **1 446 092** euros

- dégage un résultat de **143 824** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2016**

- finit le **30/09/2017**

- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de la **S.A. FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT**.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 3 : Logiciel
- 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 10 : Mobilier

La clientèle inscrite à l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'y a pas d'indice de perte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires, c'est-à-dire à leur valeur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

• Usufruit sur titres de participation

Une constitution d'usufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne la Sci Azur 2009 constituée le 31 juillet 2009 au capital de 1 400 € divisé en 140 parts de valeur nominale de 10 € chacune dont le siège social est à Nice (06200), 19 rue Alphonse 1^{er}.

L'objet principal de cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 rue Alphonse 1^{er} 06200 Nice ou tout autre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur de biens immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

L'usufruit concernant la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026 et évalué à un prix de six cent quarante quatre € (644 €).

• Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

• Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

• Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE s'élève pour l'année 2016 à 10.114 € et a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

Conformément aux dispositions légales, le CICE a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers, entre autres, des investissements réalisés, du maintien de la politique salariale et de l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise. Il n'a donc pas contribué à financer une hausse de dividendes, ni une augmentation de la rémunération des dirigeants.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Faits significatifs

Aucun événement de cette nature n'est à signaler.

- Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du contrôle légal pour un montant de 1 500 euros HT.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	317 808		52 750		370 558
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	317 808		52 750		370 558

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	20 981				20 981
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	9 641				9 641
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 622				30 622

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	1 091 623		33 151		1 124 774
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 091 623		33 151		1 124 774

TOTAL	1 440 053		85 901			1 525 954
--------------	------------------	--	---------------	--	--	------------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	12 119	633		12 752
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 119	633		12 752
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	15 642	855		16 498
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 641			9 641
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 284	855		26 139	
TOTAL		37 403	1 488		38 891

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/09/2017

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	6 472		5 800	672
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 472		5 800	672
	TOTAL GENERAL	6 472		5 800	672

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 800	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	90 951	90 951	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	804	804	
	Autres créances clients	212 666	212 666	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	14 099	14 099	
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 681	60 681	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	88 164	88 164	
	Charges constatées d'avances	28 364	28 364	
	TOTAL DES CREANCES	495 727	495 727	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	420	420		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	53 460	29 675	23 785	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	357 031	357 031		
	Personnel et comptes rattachés	99 546	99 546		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 497	118 497		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	62 990	62 990		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 377	8 377		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	546 368	546 368		
	Autres dettes	22 149	22 149		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	6 830	6 830		
	TOTAL DES DETTES	1 275 667	1 251 882	23 785	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		52 800			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		75 273			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		41 368			

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		30/09/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations				1 033 823	
Créances sur participations				90 951	
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				65 784	
Autres créances					
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés				338 327	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Charges à payer		505 929
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		455
INT.COUR/JEMPR.ETB CREDIT	35	
INTERETS COURUS A PAYER	420	
Emprunts et dettes financières divers		7 456
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	7 456	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		340 319
FOURN. FACT.NON PARVENUES	340 319	
Dettes fiscales et sociales		154 159
DETTES PROV./CONGES PAYES	18 058	
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	81 488	
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	46 236	
ETAT CHARGES A PAYER	8 377	
Autres dettes		3 540
RRR A ACCORD. AVR A ETABLIR	3 540	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Produits à recevoir		153 948
Autres créances clients <i>CLIENTS,FACTURES A ETABLIR</i>	<i>65 784</i>	65 784
Autres créances <i>RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV</i>	<i>88 164</i>	88 164

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			28 364
Charges constatées d'avance		28 364	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			28 364

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				6 830
Produits constatés d'avance			6 830	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				6 830

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	32,0000	160 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 000,00	32,0000	160 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés L'article 6.2.4 de la Convention Collective Nationale des Cabinets d'Experts Comptables et de Commissariat aux Comptes prévoit une indemnité de départ à la retraite à partir de 5 ans d'ancienneté. Au 30 septembre 2017, les droits acquis susceptibles d'être versés représentent un engagement d'environ 112 K€		
Autres engagements Location longue durée 2 046 Intérêt sur emprunts 300 K€ et 100 K€ 37 Intérêt sur emprunt 30 K€ 15 Intérêt sur emprunt 17.8 K€ 276 Intérêt sur emprunt 35 K€ 542 2 917		
Total des engagements financiers (1)	2 917	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2017
Emprunt	Caution personnelle et solidaire des associés	BNP-Paribas	300 000	7 130
Emprunt	Caution personnelle et solidaire des associés	BNP-Paribas	100 000	2 376
TOTAL			400 000	9 506

Caution personnelle et solidaire de MM CABANE, MAURER, MOREL, VERRIERE, LUCCHESI et LEFEBVRE sur l'emprunt BNP Paribas.
Nantissement de 500 actions de la SA AUDIT MEDITERRANEE.

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

Audit Méditerranée

844 810

80,00

90 857

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères